

AUSTRALIE

L'Australie a bien résisté à la crise financière mondiale, puisque son PIB par habitant s'est hissé au niveau de la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE. Néanmoins, sa productivité est restée en retrait. Des efforts ont été récemment déployés pour améliorer les résultats du système éducatif, des réformes ayant été engagées dans le deuxième cycle du secondaire et dans l'enseignement professionnel. Des faiblesses persistent toutefois et de nouvelles mesures s'imposent dans les domaines suivants.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer les capacités et la réglementation en matière d'infrastructures

L'Australie pâtit de l'insuffisance de ses infrastructures, qui nuit à l'investissement, et d'un manque de dispositions garantissant leur utilisation efficiente.

Mesures prises : Des mesures ont été adoptées pour mieux coordonner le développement des infrastructures au niveau national. L'administration fédérale a collecté des fonds pour l'investissement public et poursuit l'harmonisation des réglementations entre les États et Territoires.

Recommandations : Sélectionner les projets publics d'infrastructures au moyen d'analyses-coûts avantages rigoureuses et rendues publiques. Mettre en place des redevances de congestion pour promouvoir une meilleure utilisation des routes dans les agglomérations. Une tarification efficiente de la consommation d'eau et des services d'infrastructure de transport est nécessaire pour améliorer les signaux du marché qui influent sur les décisions d'investissement.

Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger

Bien qu'elles puissent ne pas être contraignantes *a posteriori*, les procédures de sélection en vigueur créent des incertitudes susceptibles de limiter l'investissement direct étranger (IDE).

Mesures prises : En 2010, le gouvernement a porté à 231 millions AUD le seuil à partir duquel un projet d'IDE doit être approuvé avant de pouvoir être mis à exécution.

Recommandations : Le seuil plus élevé auquel sont assujettis les investisseurs des États-Unis (de l'ordre de 1 milliards AUD) devrait également s'appliquer aux autres investisseurs, et le bénéfice de la libéralisation de l'investissement étranger prévue par les récents accords de libre-échange conclus par l'Australie devrait être élargi aux autres pays. Afin d'assurer une plus grande transparence, le gouvernement devrait fournir de plus amples informations sur les critères qui sous-tendent ses décisions, et des organismes spécialisés (dans le domaine de la sécurité nationale, par exemple) devraient prendre part à la procédure d'approbation des projets d'IDE.

Améliorer l'efficacité du système fiscal

Les taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés sont élevés en termes de comparaison internationale et le système fiscal est complexe, ce qui nuit à la productivité.

Mesures prises : Le gouvernement a annoncé une réforme destinée à alourdir et améliorer l'imposition des ressources non renouvelables, à réduire les impôts prélevés sur les sociétés en général, et sur les petites et moyennes entreprises (PME) en particulier, et à favoriser l'épargne-retraite des travailleurs faiblement rémunérés.

Recommandations : Abaisser encore les taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, et relever le taux de la taxe sur les biens et services. Simplifier et rationaliser le système fiscal des États et Territoires, en particulier en matière de logement.

Autres grandes priorités

Renforcer les incitations à l'activité

Améliorer encore l'utilisation de la main-d'œuvre afin de remédier aux problèmes posés par les goulets d'étranglement au niveau de l'offre et la forte expansion du secteur des ressources naturelles.

Mesures prises : Un nouveau système de service de l'emploi a été mis en place en 2009. Le gouvernement a également annoncé des mesures destinées à améliorer l'évaluation de la capacité de travail des bénéficiaires de prestations d'invalidité.

Recommandations : Afin de renforcer le taux d'activité, les autorités devraient réduire encore les taux marginaux d'imposition effectifs appliqués aux ménages à bas revenu, par exemple en relevant le seuil de non-imposition des revenus des personnes physiques.

Améliorer les résultats du système d'éducation des jeunes enfants

Améliorer l'accès au système d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE), en particulier pour les groupes défavorisés, afin d'améliorer leurs résultats scolaires.

Mesures prises : Les autorités se sont engagées à assurer un accès universel à l'EAJE 15 heures par semaine aux enfants de quatre ans, à améliorer les prestations de service dans le cadre du Programme national pour la qualité (*National Quality Agenda*) et à dégager des financements supplémentaires en faveur des enfants autochtones.

Recommandations : Différencier les allocations de garde d'enfants pour les petits d'âge préscolaire, afin de tenir compte du coût plus élevé de prise en charge des très jeunes enfants, et subordonner davantage ces allocations à l'exercice ou à la recherche d'un emploi par les parents. À plus long terme, si la situation budgétaire le permet, envisager d'améliorer encore la qualité de l'EAJE et d'élargir aux enfants de trois ans l'accès à l'EAJE, en se focalisant d'abord sur les groupes défavorisés.

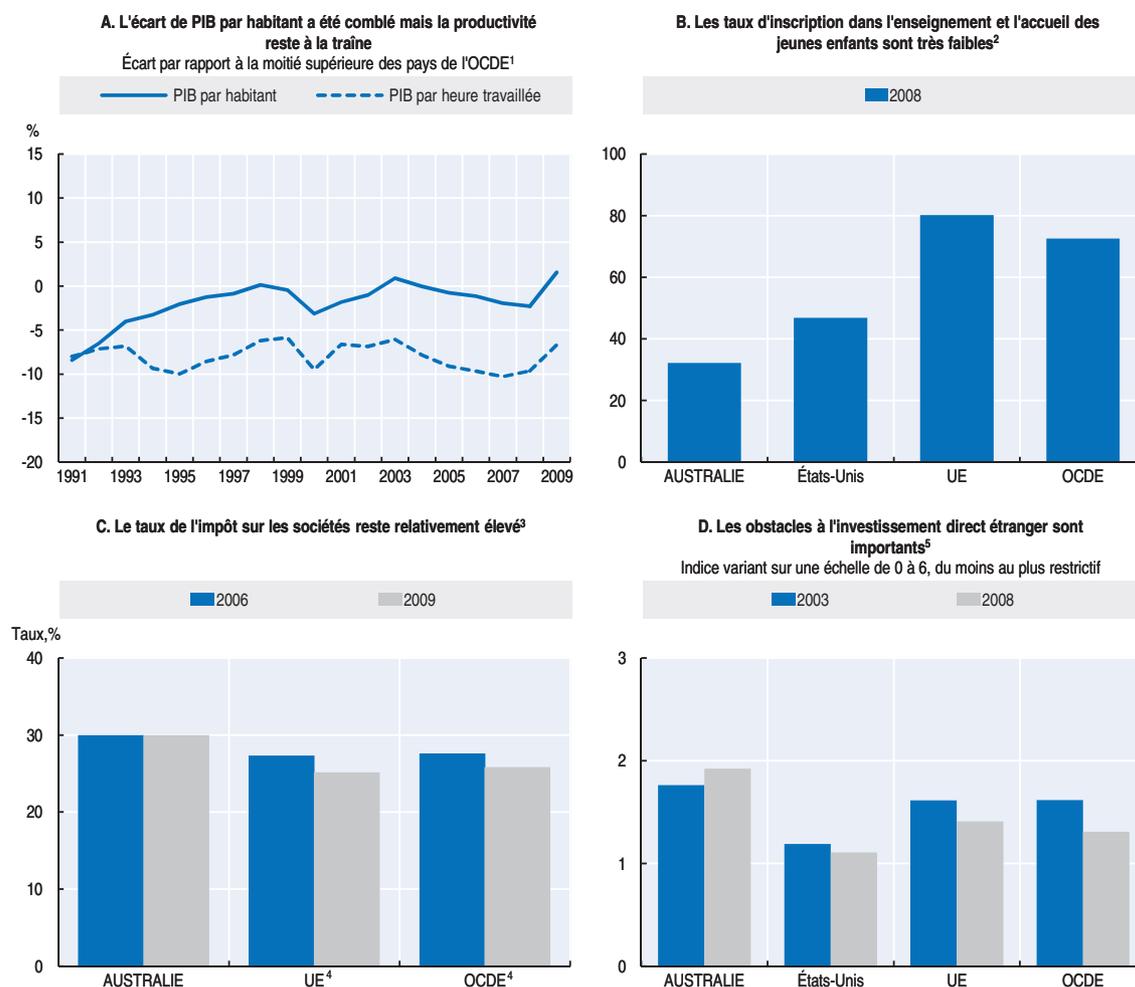
AUSTRALIE

Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	1.9	2.1	1.7
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.4	0.4	0.5
<i>dont</i> : Taux d'emploi	0.7	0.8	0.6
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.3	-0.1
Productivité du travail	1.4	1.7	1.2
<i>dont</i> : Intensité capitalistique	1.1	0.9	1.4
Productivité multifactorielle	0.3	0.8	-0.2

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Taux de scolarisation des enfants âgés de 4 ans et moins, en pourcentage de la population âgée de 3 à 4 ans.
3. Taux global (de droit commun) de l'impôt sur les sociétés correspondant à la somme des prélèvements réalisés par les administrations centrales et infranationales.
4. Moyenne des pays européens de l'OCDE. Les moyennes UE et OCDE ne comprennent pas l'Estonie en 2006 et 2009 ainsi que Israël et la Slovaquie en 2006.
5. L'indice des restrictions réglementaires à l'IDE repose uniquement sur les dispositions juridiques, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE (2010), Regards sur l'éducation ; graphique C : OCDE, Base de données fiscales ; graphique D : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932386472>